Image not found or type unknown

Copie exécutoire non recue

Par **Jessy16**, le **15/08/2016** à **22:42**

Bonjour maître,
Voilà, je suis passé en jugement début janvier 2015 contre mon ex conjoint pour menace de mort et violence. J'ai su qu'il avait acquitté de 2 mois de prison avec sursis et une amende de 600€ à me verser.
Le probleme cest que depuis la date du jugement (qui a été rendu la même journée) je reste sans nouvelle de mon avocate et elle ne m'a jamais envoyé la copie exécutoire. Je ne peux donc pas réclamer ce qui me revient. Malgré de nombreux appels, messages et longues heures d'attente devant son cabinet...
J'ai été au tribunal qui m'ont dis d'appeler l'exécution des peines, puis eux m'ont dis de faire une demande de copie exécutoire au greffier, puis une association m'a contactée car le greffier à refuser. Maintenant il faut que j'écrive au bâtonnier.
Que puis je faire?
Faut il que je me batte maintenant avec mon avocate pour avoir gain de cause?
Est ce qu'il existerais un recours pour que mon avocate soit obligé de me transmettre la copie exécutoire?
Merci d'avance
Cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés